

Conseil Municipal du 27 février 2018

Membres présents : Tous les membres en exercice sauf Monsieur Mathieu HOUSSIN (procuration à Laurence GAUCHET)

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Anne-Mary SERRE est désignée secrétaire de séance.

Convention avec le Service d'Assistance Technique à l'Exploitation des Stations d'Épuration

Présentation d'une proposition de convention d'une durée de 2 ans à compter de 2018 pour un coût annuel de 360 euros.

Accord à l'unanimité.

Dossier de demande de subvention « Villages remarquables »

Présentation du dossier établi par la Commune pour des aménagements dans le Vieux village dans le respect des caractéristiques établies par « Les Plus beaux villages de France » :

- réhabilitation des voies piétonnes (murs de soutènement et parapets, soustet de l'église, Portail Sainte-Marie, calade ouest, création de places de parking),
- acquisition de foncier (non subventionnée),
- restauration d'édifices médiévaux (restauration du beffroi),
- mise en place d'une ornementation médiévale.

Subvention plafonnée à 50 % du montant des travaux pour un montant maximal de travaux de 200 000 euros.

Accord à l'unanimité.

Assainissement du quartier des Plâtrières

Proposition de participation de riverains pour un total de 15 000 euros, ce qui représente environ la moitié du devis établi (voir réunion précédente du Conseil Municipal).

Accord pour la participation et la réalisation du projet par deux abstentions, une voix contre et huit voix pour.

Subvention au festival « Regard Ventoux Baronnie »

Avis plutôt favorable pour la reconduction de l'aide apportée depuis deux ans mais demande préalable à toute décision d'un projet chiffré.

Recrutement saisonnier

Recrutement saisonnier par six voix contre cinq de Monsieur Bastien PROSPER face à Monsieur Jean-Pierre HONORE.

Travaux de toiture de la chapelle de Vergol

Accord à l'unanimité pour le devis de l'entreprise Mickaël GILLOT d'un montant de 1 555,20 euros.

Entretien des plates-bandes à l'entrée sud du village et devant la mairie

Devis annuels respectifs de 864 et 1 152 euros de l'entreprise FALQUES (quatre passages).

Accord à l'unanimité.

Rénovation du dojo et de la salle des fêtes

Devis pour mission d'architecte de Mademoiselle THERET pour un montant de 1 750 euros pour trois projets différents.

La Commune a rencontré les associations utilisatrices afin de recueillir leurs besoins.

Accord à l'unanimité pour le devis de mission.

Réunion sur le projet thermal en Sous-Préfecture

Première estimation orale des Domaines à 1 650 000 euros.

La Sous-Préfète va étudier la délégation de service public et les analyses des avocats des deux parties, collectif « Bien vivre à MONTBRUN » et Commune.

Réunion du comité de pilotage le 19 avril 2018.

Distributeurs de sacs à déjections canines

La précédente commande n'a pas été retrouvée ; prévoir une nouvelle commande.

Panneaux de déviation

Prévision d'installation de panneaux de déviation pour véhicules supérieurs à douze tonnes avec panneau directionnel évitant les manipulations hebdomadaires pour le marché.

Manifestations culturelles

« Chœurs lauréats » le 27 juillet 2018 à l'église et « Parfum de jazz » le 15 août 2018 place du Beffroi. Pour cette dernière manifestation prévoir les chaises et podiums le matin.

Eclairage public

Coupure prochaine estivale (15 mai-15 septembre) à 1 heure, coupure hivernale entre 23 heures et 6 heures.

Office de tourisme

Missions ajoutées à la charge prévue de Madame MOISY qui demande une définition précise de ses postes respectifs, médiathèque et office de tourisme.

A voir avec les délégués locaux à l'Office de tourisme des Baronnies en Drôme provençale.